



MOBILISATION DES SPIP PARISIENS



COMMUNIQUÉ

Suite à l'injustice vécue par notre collègue CPIP de la SAS 95, **FO JUSTICE CPIP** s'est positionnée conformément aux attentes des agents, suite à l'AG du 26/02/26.

En effet, les agents du SPIP 95 en milieu fermé et milieu ouvert ont exigé :

- La venue au SPIP de la plus haute hiérarchie pénitentiaire afin que le soutien à notre collègue et plus largement aux missions des CPIP puissent être réaffirmés.
 - 👉 La directrice adjointe de la DISP s'est donc déplacée au service dès le lendemain de l'AG et le DGAP se rendra au SPIP 95 le 12/03/26, à la rencontre des agents et des syndicats.
- Qu'une mobilisation puisse être organisée en lien avec les OS devant le **TJ de Nanterre**, le commissariat de police ou devant le millénaire.
 - 👉 **FO JUSTICE** s'est positionnée en proposant aux agents d'organiser une mobilisation **le 17/03/26 à 14h00 devant le TJ de Nanterre** car c'est le lieu précis où la décision injustifiée d'une garde à vue de notre collègue a été prise et nulle part ailleurs.
- Qu'une inspection puisse être diligentée afin de comprendre les raisons qui ont abouti à cette situation et ainsi veiller à ce qu'elle ne puisse jamais se reproduire.
 - 👉 **FO JUSTICE** a donc sans attendre saisi le ministre par lettre ouverte le 03/03/26.

Face aux positions inverses de certaines organisations syndicales à savoir : ne pas demander à saisir l'IGJ et se mobiliser place Vendôme, **FO JUSTICE CPIP** a donc fait le choix de ne pas s'associer à cette intersyndicale et d'agir seule, comme à son habitude.

En effet, les autres OS préfèrent se mobiliser le même jour que notre OS, dans un lieu où ils savent pertinemment que tout regroupement sera quasi impossible et qui ne faisait pas partie des attentes des agents concernés.

Si leurs motivations étaient sincères, ils se rendraient plutôt devant le **TJ de Nanterre à 14h aux côtés des agents du SPIP 95 et de notre collègue Ben**. Mais force est de constater qu'ils font le choix d'aller ailleurs, sans doute de peur de vexer les organisations syndicales de magistrats auxquelles ils sont associés, avec pour seule boussole de nuire à notre mobilisation, au détriment de l'intérêt des agents.

Nous espérons donc que les collègues des SPIP d'Ile de France ne perdront pas leurs matinées inutilement et viendront nombreux devant les portes du **TJ de Nanterre le 17 mars 2026 à 14h00 afin de témoigner le soutien et la solidarité dus à notre collègue et afin de rappeler aux autorités judiciaires, qui semblent encore l'ignorer, qui sont les CPIP !**

Nous rappelons à ce titre que les collègues qui souhaitent participer à notre mobilisation sont invités à nous contacter sur la boîte mail suivante :

cpip@fojustice.fr

Enfin, nous invitons les collègues qui seront présents à faire appel à leur créativité pour l'élaboration de pancartes et banderoles afin de rappeler le rôle essentiel du CPIP.

UN RDV A NE PAS LOUPER :

LE 17/03/2026 A 14H00 DEVANT LE TJ DE NANTERRE

**NOUS COMPTONS SUR LA FORCE DU NOMBRE POUR
MONTRER QUI NOUS SOMMES.
NE MANQUEZ PAS CETTE OPPORTUNITÉ DE FAIRE
ENTENDRE LA VOIX DES CPIP !**

FO Justice CPIP – le 10 mars 2026

